



COMITE DIRECTEUR
Compte-Rendu N°1
Réunion du 24 Septembre 2018 à Lyon

Présents : Christian Bernette (Skype), Elsa Durieux, Jean-Michel Ficheux, Véronique Frelat (Skype), Corinne Lafitte (Skype), Daniel Maisonnial, Cécile Mazet (Skype), Bernard Thivillier, Nathalie Turin, Julien Verney (Skype), Christophe Vigneron (Skype), Pierre Vouillot, Guy Wack (Skype).

Excusés : Jeannine Druet, Richard Goux, Béatrice Perrier, Christelle Vignes, Gérald Martinon, Philippe Sagnard, Jean-Claude Savoy, Jean-Pierre Vinot, Georges Vialla,

Absents : Michel Carras, Christophe Nouvel, Cyril Roussel, Jean-Luc Royet.

Invités : François De Tschudy. Philippe Marta.

Ordre du jour :

- Approbation du nouvel ordre du jour : adopté à l'unanimité
- Approbation des PV
- BRI
- Tour de commissions
- Projet technique de la ligue
- Fonctionnement du CRE
- Fonctionnement des pôles et du CEP
- Fonctionnement des sections sportives
- Mise en place de l'action d'un préparateur physique
- Dates à retenir
- Questions diverses

1. Approbation de PV

BE n°1 du 23 août 2018 : adopté avec 2 abstentions

2. BRI

Partie sportive : adopté à l'unanimité

Partie arbitrage : adopté avec 2 voix contre et 1 abstention.

Interventions de Christian Bernette :

- La nomination des arbitres de l'ex Auvergne sur des matches de pré national ne semble pas adaptée.
⇒ pas d'autres possibilités car pas d'autres championnats régionaux, les arbitres nouvellement diplômés seront toujours accompagnés par un arbitre "confirmé".
- Le remboursement des frais deux fois par an est insuffisant pour certains arbitres.
=> les remboursements peuvent être anticipés si les arbitres en font la demande.
- Regret quant à la baisse de la rémunération du 1er arbitre en ex Auvergne (40 € à 30 €)
=> Ce point a été approuvé en AG et pour rappel il permet de diminuer l'impact financier pour les clubs du fait du passage à 2 arbitres obligatoirement cette année sur le championnat prénat ex-Auvergne.

Date d'approbation : 12/11/2018

Date de diffusion : 10/10/2018

Auteur : Corinne Lafitte

- Il semblerait que le mail annonçant l'inscription à la formation des arbitres le WE du 30 Septembre ne soit pas parvenu aux clubs de l'ex Auvergne.
=> A vérifier, mais pas d'impact en Ex-Auvergne du fait qu'il n'y a pas eu confirmation d'un tournoi jeune sur ce WE pour servir de support à la formation.
=> Le formulaire d'inscription va partir cette semaine vers les clubs.
=> Les 2 candidats de Chamalières qui n'ont pu passer la pratique seront convoqués prochainement.

3. Tour des commissions

- Technique : Julien Verney

Membre de la commission : Rachel Dupraz, Cédric Partouche, Maxime Meunier.

⇒ La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion du 16 juillet 2018.

Julien Verney souhaiterait que sa commission puisse avoir un budget propre et que la communication entre réunions des commissions, BE et comité directeur soit mieux coordonnée pour gagner du temps et éviter les écueils.

- Arbitrage : Nathalie Turin
Compte rendu de la CRA du 08/09/2018. Aucune observation
- Sportive : Bernard Thivillier
Le championnat R1 seniors commence ce week end. Une équipe féminine s'est retirée.
41 équipes M et 48 équipes F.
Championnat jeunes : 23 équipes
- Développement : Daniel Maisonnial
La commission ne s'est pas encore réunie.
Une commission développement se met en place également au niveau de la Fédé.

Retour sur la réunion fédérale invitant les présidents de comités départementaux.

La FFV a sollicité l'ensemble des clubs et des comités départementaux pour s'inscrire dans "l'Année du volley" en organisant des événements sportifs en direction des non licenciés par exemple les scolaires (dotations FFV). Les inscriptions se font directement en ligne. 50 projets seront retenus par an.

Il faut relancer les clubs pour qu'ils fassent des propositions, la Ligue pourra les accompagner.

- Point sur les finances : Jean-Michel Ficheux
Versement d'une première partie de l'Aide aux ligues : 17 000€
200 000 € trésorerie disponible.
Résultat positif en fin d'exercice.
CNDS :
 - ETR demande de 30 000€ = 18 000€ ont été accordés.
 - Formation joueurs et cadres : dossier accepté. Montant non connu au moment de la réunion

4. Projet technique de la ligue

Présentation par François de Tschudy.

Le projet a été élaboré en réunion ETR. Ce projet est présenté au comité directeur pour validation. Objectif général : offrir la possibilité aux potentiels régionaux M14/M15 de compléter leur formation et d'explorer de nouveaux champs d'apprentissage.

Stages plus nombreux ce qui génère des recettes supplémentaires.

Le projet ETR présente un budget équilibré en dépenses et en recettes.

Préconisations : encourager les comités départementaux à travailler sur les catégories M11 et M13.

Après quelques corrections, le projet technique avec la participation d'une deuxième équipe par genre aux volleyades (possible financièrement), est adopté à l'unanimité.

La commission technique est missionnée pour travailler sur le projet de M17 : issu d'une sélection ligue ou proposer aux comités d'organiser les sélections ?

5. Fonctionnement du CRE

Présentation par François de Tschudy

La LARAVB et ses Comités conviennent de travailler conjointement à la formation du joueur. L'objectif est d'optimiser le projet de performance fédéral et régional tout en limitant les coûts grâce à une mutualisation des moyens et une articulation efficace entre les structures fédérales. La Ligue organise 6 stages CRE indoor avec pour cible principale les M15 G et M14 F et 2 stages CRE beach pour des M15-17 pendant la saison.

Participation de 2 équipes par genre aux volleyades M15G et M14F. Approuvé à l'unanimité.

Participation aux volleyades M17 : à l'étude par la commission technique.

Le fonctionnement du CRE est approuvé à l'unanimité.

6. Fonctionnement des Pôles et du CEP

Cette saison chaque structure dispose d'un budget de fonctionnement propre (subventions CNDS ou financement ligue en cas de disparition des subventions).

La gestion est supervisée par la ligue.

Les subventions sont versées directement à la Ligue pour la première année qui les allouent directement aux pôles qui en sont gestionnaires.

Le CEP d'Issoire, la subvention de la région ex- Auvergne (par rapport à la saison précédente) vient d'être versée, le CEP a son budget de fonctionnement comme les pôles.

La DR a accordé une subvention de 22 000 € car des préparateurs physiques de renom interviennent dans chaque pôle.

Les pôles sont redevables de 5 000€ par an à la Ligue.

7. Fonctionnement des Sections Sportives

Sections sportives en lycée :

- Lycée des Eaux Claires - Grenoble

Recrutement de bassin. Convention ligue, lycée

Effectif : 14 filles.

4h d'entraînement dont 1h de musculation.

- Lycée Virlogeux – Riom

Recrutement de bassin. Convention club, ligue, lycée
7h d'entraînement.

Pierre Vouillot demande des explications à Christian Bernette sur les décisions prises concernant cette section lors d'une réunion où il aurait participé au mois de février avec Loïc Bellenger entre autre. Christian Bernette n'a pas souvenir de cette réunion.

- Lycée Armand - Villefranche

Recrutement de bassin. Convention club, lycée en cours.

- Lycée Branly - Francheville

Recrutement de bassin. Convention CD69, club, lycée

8. Mise en place de l'action d'un préparateur physique pour le Pôle espoirs

Devis à 2 500€ pour intervenir sur :

- 4 stages CRE,
- la formation des cadres,
- préparation physique et mentale.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

9. Question diverses

- Affiliation club de Carladez qui a déplacé son siège pour pouvoir jouer en Auvergne Rhône Alpes.
- Pétition en ligne sur le site de la FFV pour soutenir le sport, Pierre rappelle qu'il est souhaitable de la signer.
- Démission de Michel Carras du BE.
- Daniel représenté la Ligue à l'AG du CD 43 : 3 clubs présents. Plus de bureau et plus de Président, le CD 42 est prêt à donner un coup de main sur l'administratif mais il faut absolument un bureau.

10. Dates à retenir

- Prochain Co Dir : 12 novembre à 19h30
- CMR sections sportives : jeudi 11 octobre 2018 de 9h30 à 12h30. Lycée Marcel Sembat de Vénissieux. François de Tschudy sera présent.
- Bilan - perspectives formation d'arbitres universitaires : date à confirmer, peut-être le 11 octobre à 13h00 à Villeurbanne avec Nathalie Turin - François de Tschudy
- AG financière : 15 décembre 2018 dans le Rhône.

Cécile MAZET
Pour le secrétariat général

